



**Commission affaires scolaires,
péri & extrascolaires
N°11/2023**

Lundi 20 novembre à 18h30 à Vic en Bigorre



Ordre du Jour Séance



ORDRE DU JOUR

1	Périscolaire Andrest & Rabastens : accueil de loisirs déclaré jeunesse et sport	0,25 h
2	Projet écoles de Vic en Bigorre	0,50 h
3	Bilan des réunions de secteur	0,50 h
4	Questions diverses	0,25 h



Projet périscolaire pour les sites d'Andrest et Rabastens de Bigorre



Organisation périscolaire

Rappel du contexte :

Lors des conseils d'école à Andrest et Rabastens de Bigorre, il est souvent question de pouvoir bénéficier d'activités périscolaires de type « centre de loisirs » comme cela est le cas sur Vic en Bigorre. Cette organisation structurelle permet d'avoir une organisation de la vie collective et la pratique d'activités variées autour d'un projet pédagogique. De plus, la présence d'un directeur de centre de loisirs sur les temps d'accueil facilite aussi la communication avec les familles.

La CC Adour Madiran souhaite porter une réflexion sur l'organisation des temps périscolaires pour les écoles de Rabastens et Andrest.

Quels changements à venir ?

- Formation des directeurs au BPJEPS Loisirs Tous Publics (pour la direction) et des personnels d'animation (BAFA)
- Réglementation du taux d'encadrement des enfants / projets pédagogique et projet d'animation
- Service soumis à une tarification modulée selon le Quotient Familial = fin du forfait périscolaire



Organisation périscolaire

Quelles échéances :

20 novembre
2023

- Présentation du projet à la commission Affaires scolaires & périscolaires

Janvier février
2024

- Étude tarifaire auprès de la CAF des Hautes-Pyrénées. Evaluation des revenus moyens sur le territoire Adour Madiran. **Proposer une tarification en adéquation avec le service et les revenus des familles.**

Mars 2024

- Présentation du projet définitif en commission affaires scolaires / présentation aux maires et directeurs des écoles d'Andrest et Rabastens avec aménagement des espaces souhaités.

Juin 2024

- Validation en conseil communautaire du projet et de la grille tarifaire pour les familles. Présentation du projet aux représentants de parents d'élèves délégués. Paramétrage de BL Enfance, logiciel de gestion quotidienne du service enfance. Formation des agents à l'outils de pointage journalier

Septembre
2024

- Ouverture des services





Relevé de notes



Relevé de notes

Monsieur Bourbon : Y aura-t-il un coût supplémentaire pour la collectivité ? : Pas de coût de fonctionnement supplémentaire car le personnel est déjà présent sur les deux sites. Hormis le coût du BPJEPS pour les deux directeurs pour assurer la direction des sites. Financement échelonné sur 2024 et 2025.

La Tarification par QF est obligatoire. Cela permet aussi de formaliser des financements CAF (Prestation de Service).

Monsieur Michelin : Quel sera le fonctionnement au quotidien ? : Les accueils matin, midi et soir seront gérés comme des ALSH avec un projet pédagogique, projet d'animation. Tout un processus valorisant pour les animateurs. Chaque structure disposera de ses propres équipes d'animation sous la responsabilité du directeur.



Relevé de propositions



Relevé de propositions



Proposition :

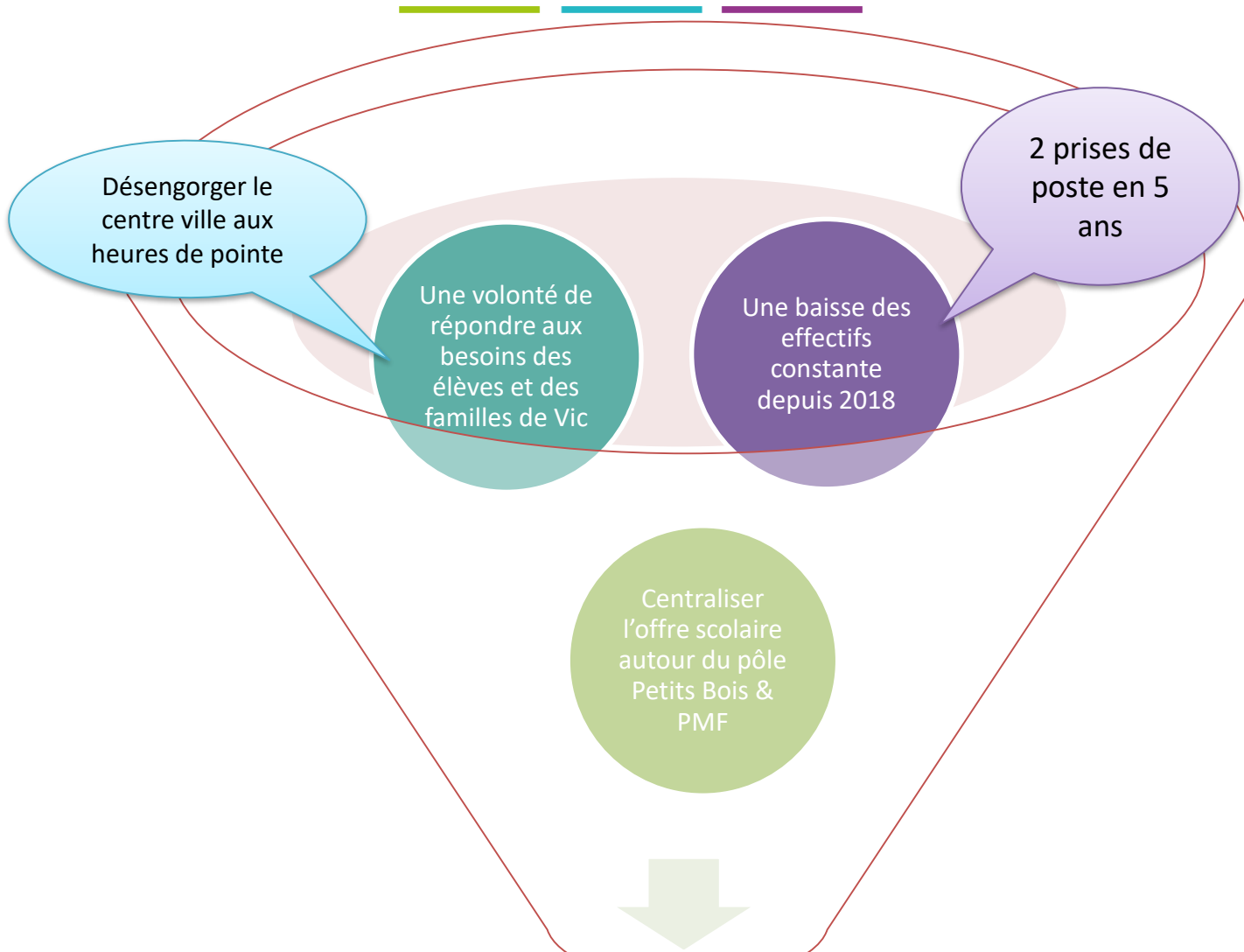
La commission approuve à l'unanimité le projet de site périscolaire déclaré sur Andrest et Rabastens de Bigorre.



Projet des écoles de Vic en Bigorre



Projet écoles de Vic en Bigorre



Réorganisation scolaire portée par
la CCAM et la commune de Vic en Bigorre

Projet écoles de Vic en Bigorre

06 novembre
2023

- Rencontre avec Madame la directrice Académique, l'IEN de la circonscription, la Mairie, la CCAM et un représentant des parents d'élèves de Pierre Guillard pour définir les enjeux des prochaines rentrées scolaires sur Vic en Bigorre (2024 et 2025)

Septembre
2024

- Il a été convenu lors de cette rencontre, d'étudier pour la rentrée de 2024, l'intégration des CM2 au sein du collège de PMF et les CP à Petits bois.
- Utilisation de salles de classe libres au collège et aménagement d'un préau et de sanitaires pour les élèves de CM2
- Les grandes sections de cette année donc les futurs CP resteront à Petits bois pour occuper les deux salles de classes de libre.
- Les CE1/CE2 & CM1 seront toujours à Pierre Guillard. Cela permet également de réorganiser l'ALSH au sein de PG pour une meilleure utilisation des locaux.

Septembre
2025

- Intégration des CM1 au collège.
- Création d'une nouvelle école entre les Petits Bois et PMF pour l'accueil des classes de CE1/ CE2
- Création d'un centre de loisirs attenant aux écoles petits bois et la nouvelle école





Relevé de notes



Relevé de notes

Frédéric Ré : A l'heure actuelle, il s'agit de la démarche de projet qui a été initiée par la Mairie de Vic en Bigorre pour laquelle nous avons apporté notre soutien technique pour étudier le projet.

Si on se projette à moyen terme, les classes de petits bois qui alimentent Pierre Guillard ont des effectifs de plus en plus faibles. Ce qui en cascade aura des effets sur les divisions au sein du Collège de Vic. C'est la même situation sur le devenir du Collège de Maubourguet.

Nous avons déménagé le centre de loisirs de Vic en Bigorre au sein de PG pour des raisons de conditions d'accueil des enfants. On a réinvesti les locaux du centre pour une salle de classe qui est en bon état et les deux autres salles serviront pour les enseignants occasionnellement. Les quelques infiltrations ont été réparées. Mais il n'y aura plus d'élèves dans ces salles. Cela a été fait rapidement car il y avait urgence, mais de manière très coopérative avec l'équipe enseignante et l'inspection Académique.

Yves Michelin : Sur ce projet, le débat n'a pas eu lieu au sein du Conseil Municipal. Les informations à ce sujet, sont remontées par des élèves de PG dont les enseignants leur en ont parlé. Cela interroge sur le devenir de l'école et le bâtiment du centre-ville qui se trouve à proximité des servies (piscine, médiathèque et autre). Le projet mérite un échange entre plusieurs partenaires (école, mairie, CCAM, parents d'élèves) pour réfléchir éventuellement à un projet alternatif.

On voit bien la baisse des effectifs dans les années à venir et il est important d'avoir un temps d'avance pour utiliser les locaux autour de PMF de façon pérenne dans le temps.

La question de l'intérêt pédagogique est aussi à réfléchir.

Frédéric Ré : Pour répondre, le premier conseil d'école de l'école au collège de Maubourguet démontre tout l'intérêt pédagogique du projet. Notamment l'utilisation de salles spécifiques mais les projets inter-degrés qui arrivent petit à petit.

Relevé de notes

Frédéric Ré : Le projet pourra continuer à avancer dès lors que la Commune de Vic et en suivant la CC Adour Madiran auront pris une délibération. A noter que Monsieur Angla, proviseur de la cité PMF suit le projet et est favorable à l'accueil des élèves de CM2. L'expérience de Maubourguet nous amène à penser le projet de façon à ce que les élèves soient accueillis dans des conditions optimales et sécuritaires.



Bilan des réunions de secteurs



Synthèse des travaux

Être attentif à la qualité de l'enseignement avec des **classes multi-niveau (2 à 3 niveaux max et 20 élèves par classe max)** / **pas d'exercice isolé** / individualisation des parcours

Avoir une **offre périscolaire en adéquation avec les besoins réels** de la population du territoire (horaire des accueils matin et soir)

Limiter les déplacements des enfants sur le territoire

Accompagner les temps périscolaires auprès des enfants par de l'apport qualitatif (aide aux devoirs, activités de sportives et culturelles)
Déployer la liaison chaude

Assurer une **qualité d'enseignement identique sur l'ensemble du territoire** (informatique, matériels pédagogiques, les agents) AESH auprès des élèves



L'enfant et sa famille au cœur de la réflexion

Pérenniser les emplois des agents périscolaires. Accéder à la formation pour répondre aux besoins des enfants.

Bilan des travaux

Avoir des salles de classes et des bâtiments en adéquations avec les besoins des services scolaires et périscolaires

Force de proposition sur l'organisation de RPI (niveaux/classe), limiter les transports scolaires, l'accueil des TPS

Mener en parallèle une réflexion sur l'attractivité du territoire / attractivité des modes de gardes des jeunes enfants (0-3 ans)



Garder ou créer du lien social au sein des villages

La responsabilité de l' élu dans la réflexion

Réunions de secteur

Relevé de proposition de la commission Transparence Gouvernance Participation du 08 novembre 2023 :

Les membres de la commission ont demandé au Président de la commission (F Bocher) et aux services de la CCAM de prendre en compte les conclusions des réunions de secteurs qui ont permis d'affiner et de partager certains critères pour objectiver la fragilité de certains RPI.

Ainsi, quelques scénarii (3 max avec variantes si nécessaire) de maillage territorial seront élaborés et présentés aux maires pour être prêts pour proposer éventuellement un plan alternatif aux décisions de l'inspection d'Académie si elle était à venir à diminuer le nombre de postes pour la rentrée 2024.

Les critères retenus sont les suivants :

- Critère n°1 : Pas d'exercice isolé
- Critère n° 2 : 2/3 niveau par classe / 20 élèves par classe
- Critère n°3 : Adéquation des services périscolaires avec les besoins des familles





Relevé de propositions



Relevé de note

Frédéric Ré : Le travail des réunions de secteur piloté par Franck Bocher et Véronique Thirault a été fait. Ce temps de concertation était nécessaire mais il en ressort aucune ligne directrice pour les années à venir compte tenu de la baisse des effectifs qui arrivent. En 2023, malgré les mouvements sur le territoire il n'y a pas eu de prise de poste. Car malgré la prise de poste à Bazillac, il a été créé un poste pour l'expérimentation au collège de Maubourguet.

Monsieur Michelon : Si on se projette sur les 20 prochaines années, il n'y aura peut être pas besoin de faire du bâtiment au vu de la place disponible. Tout ceci est à prendre en compte avec l'aménagement urbain. Car au-delà du financement de l'investissement, il faut tenir compte de l'amortissement sur les 30 prochaines années.

Monsieur Bourbon : Le bassin de Castelnau Rivière Basse représente un bassin d'emploi assez important sur le territoire (environ 300), malgré tout on n'en ressent pas les effets sur les écoles du secteur. Il y a un mode de vie qui a évolué et les familles ne viennent pas vivre sur notre territoire.

Monsieur Conte Daban : Il y a 4 ans, la commune de Tarasteix a fermé l'école pour se regrouper sur Siarrouy. Aujourd'hui la commune ne cesse d'accueillir des familles. Elle trouve le service dont elles ont besoin. C'est-à-dire une école où l'enfant va faire sa scolarité de la maternelle au primaire. Cela est sécurisant pour les familles.



QUESTIONS DIVERSES

